



# Le Rhône

JOURNAL D'INFORMATIONS ET D'ANNONCES PARAISSANT LE MARDI ET LE VENDREDI

Prix d'abonnement annuel	BULLETIN OFFICIEL : Fr. 4.-	Catégorie I : MARDI et VENDREDI avec assurance-accidents pour 2 personnes : Fr. 6.80	» II : VENDREDI seulement » » » 2 » » 5.-
			» III : MARDI et VENDREDI sans assurance-accidents » » » » » 5.-
			» IV : VENDREDI seulement » » » » » 2.50



Les abonnés des catégories I et II **sont assurés contre les accidents** auprès de La Baloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000.- en cas de décès, Fr. 1000.- en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000.- en cas d'invalidité partielle et permanente.

Pour les annonces s'adresser à l'Administration du journal « Le Rhône », à Martigny. Téléphone 61.052. Chèques postaux II c 52.

Tarif des annonces du vendredi : le mm., Valais 15 ct., Suisse 18 ct., Etranger 20 ct. (la ligne a 36 mm. de large) - Réclames : Suisse 45 ct., Etranger 50 ct., le mm. (la ligne a 74 mm.)

## A nos abonnés

Nous prions les abonnés qui n'ont pas encore réglé leur abonnement d'utiliser le bulletin de chèques joint au présent numéro.

Ce mode de paiement évite des frais de remboursement et un gros travail d'administration. L'ADMINISTRATION.

**« Le Rhône » a versé à ce jour**  
**Fr. 19.809**

comme indemnités à des abonnés victimes d'accidents ou à leurs familles.

Nous insistons surtout auprès des mères de famille de réfléchir sur l'utilité d'une assurance-accidents, car s'il arrivait un malheur au chef de famille, c'est à elles que reviendrait le mérite d'avoir été prévoyantes.

## GRAND CONSEIL

SEANCE DU MARDI 4 FEVRIER  
Présidence de M. Petrig, président

### Budget et réorganisation administrative (Suite)

Rapporteurs : MM. Bourdin et Schnyder.

L'examen simultané de ces deux importants objets a été repris selon la formule proposée par la commission. La proposition d'entrée en matière n'étant pas combattue, fut votée et l'on aborda donc le budget des différents chapitres en commençant par celui de l'Administration générale, ainsi que celui des Régales qui ne suscitèrent pas de débats. Une seule intervention de M. Haldy, député de Sierre, qui demanda la suppression du poste de 400 fr. affecté comme subvention à « Pro Lemano ». Ce poste fut biffé sans autre, la commission et le Conseil d'Etat ne s'étant pas opposés à la proposition de M. Haldy.

Le Département des Finances fut aussi liquidé sans encombre après quelques explications de MM. de Torrenté, vice-président de la commission, et Escher, chef de ce département.

Le Département de l'Intérieur,

### Service de la Chasse et Pêche

donna lieu par contre à des débats qui ne durèrent pas moins de deux heures d'horloge.

M. Troillet rappela les réserves faites à propos de la situation des fonctionnaires affectés à ce service. Les gardes-chasse et gardes-pêche ont été nommés pour 4 ans. Ils sont au bénéfice d'un contrat qui ne peut se résilier brusquement sans susciter des complications d'ordre juridique, de sorte qu'il y a impossibilité matérielle de renvoyer ces fonctionnaires absolument nécessaires et mieux qualifiés que quiconque pour la défense et la protection de notre faune alpestre. En appliquant une telle mesure, on occasionnerait la suppression des subsides que le Département fédéral de la Chasse et Pêche attribue au Valais. C'est d'ailleurs ce que Berne a laissé sous-entendre par une lettre adressée au Département de l'Intérieur, dont M. Troillet donna connaissance à la Haute Assemblée. La Ligue suisse pour la Protection de la Nature, dans une lettre émouvante, insiste également en faveur du maintien des gardes-chasse dans un canton montagneux comme le nôtre. En tout cas, déclara M. Troillet, il y a impossibilité matérielle de congédier ces fonctionnaires avant l'échéance de leur période d'engagement. Le Chef du Département de l'Intérieur tint en conséquence, pour sauvegarder sa responsabilité, à faire toute réserve pour le cas où le Grand Conseil prit une décision modifiant l'ordre actuel des choses.

M. Escher, chef du Département des Finances, fit voir qu'il ne partage pas précisément l'opinion de M. Troillet dans ce domaine (comme dans d'autres aussi...). Il déclara donc se placer ici uniquement sous le point de vue d'économie à réaliser et qu'il évaluait à 24,000 fr.

Cela valut une contestation de la part de M. Troillet qui dut souligner encore une fois l'impossibilité matérielle de supprimer les gardes-chasse.

M. Troillet ajouta avoir l'impression qu'en dessous de cette question (qui d'ailleurs ne revêt pas une importance capitale pour le Valais) se cachent des motifs sentimentaux tout autre chose que l'intérêt général du canton.

M. Schrötter s'estima aussi obligé de soutenir dans un exposé fort long le point de vue de M. Escher, tandis que M. Moulin vit dans cette affaire une chicane de personnes. Le député de Vollèges se demanda également sur quelle base cette soi-disant économie de 24 000 fr. serait réalisée. A quoi rimerait une

## CHOSES ET AUTRES

### L'homme qui sait tout

(De notre correspondant séduis)

Il y en a dans la capitale, mais il n'est pas exclu qu'il ne puisse s'en trouver ailleurs ! Même à Martigny, même dans les villages de montagne... et des moins accessibles encore. L'homme qui sait tout ; qui comprend tout mieux que les autres, et rend des points aux spécialistes de chaque métier !

Il est, d'ordinaire, d'extraction normale (ceci sans faire de méchantes allusions à la façon dont il fut jeté dans la vie) ; il est d'un physique commun, d'une beauté moyenne, d'une complexion moyenne, et n'attirerait aucune attention s'il ne s'avisait de parler ! Car nul ne saurait deviner, que derrière cet angle facial fuyant, bouillonne la science infuse, et fermentent une encyclopédie en mal d'extériorisation !

Jetez un coup d'œil dans votre entourage, dans votre milieu sportif, dans votre conseil d'administration, dans la fanfare, au club... ou au Jass prosaïque et inoffensif du café du coin... et vous avez repéré votre homme !!

L'œil vif, toujours prévenant le geste qui amène le contact... ou invite à la discussion, l'homme qui sait tout se mêle on ne sait comment à votre groupe, il s'assied à votre table, boit à votre demi, et se met à votre disposition, comme un ouvrier de portières qui voudrait vous ouvrir à la fois... des horizons !

— Heureusement, je suis là ! semble-t-il dire en vous couvant d'un œil condescendant.

Et toute la conversation, dès lors, semble soumise à l'autorité transcendante de cet homme, qui suit les débats, aiguille la discussion, et donne son avis comme inattaquable, définitif et sans appel !

Si vous avez entamé une partie de cartes, l'homme qui sait tout ne prend pas part au jeu, mais il suit d'un œil attentif et sévère, l'évolution de vos réflexions :

— Hum ! Attention ! Pas celui-là ! Coupe et re-venez !.. »

Et souvent l'expression de son dégoût se traduit par des compliments qui n'ont rien de flatteur, mais que l'on supporte en serrant les poings !

Un médecin survient, qui, dominé par l'amour de son art, se lance dans des explications scientifiques d'un cas extrêmement rare et curieux ?

Surveillez alors la petite moue de l'homme qui sait tout ! Quel mépris pour ces pauvres discussions qui lui paraissent enfantines, tant il se sent supérieur à tout cela. Puis il consent à dire aussi quelque chose avec cet air de ne pas vouloir blesser la susceptibilité de l'homme de l'art. Et lorsque ce dernier, excédé, s'en va :

— Je n'ai pas voulu lui faire de la peine ! lance-t-il, mais, c'est comme ceci ! et non comme cela !

Pour ne pas paraître tout critiqueur, l'homme qui sait tout se rallie quelquefois à l'opinion des hommes érudits, mais ce n'est que pour mieux faire comprendre, qu'il peut se trouver parmi eux, des lumières dont le talent tente de se rapprocher du sien !!

Au billard, au football, en politique, l'homme qui sait tout soupèse, critique, indique en pérorant les erreurs... donne des conseils...

Ce pauvre « homme qui sait tout », il ne se rend pas compte qu'il manque une certaine chose à son érudition universelle ! Il ne sait pas, qu'il est un parfait imbécile... et qu'il embête tout le monde !

Eric.

## Nouvelle neige ; nouvelle joie ; nouvelle peine

Adieu, rêves printaniers ; février malin nous a donné une fraîche surprise.

Hier, dans la bise qui cinglait notre visage avec de menus flocons, nous gardions un sourire sceptique : il ne peut y avoir de neige, cette année, disions-nous, et bravant la bourrasque, le col levé jusqu'aux oreilles, on s'élançait à travers la rue en pensant : cela va cesser ; février s'amuse !

Il s'amusa si bien durant toute la nuit, qu'au réveil, la nature entière nous apparut revêtue d'une originale blancheur. Les arbres semblent bercer des monceaux de fleurs ; les fils électriques zèbrent le paysage d'immenses rubans blancs ; les toits sont des bonnets ouatés et les enfants se livrent, dans la rue, de grisantes batailles.

Ceux pour qui la neige représente l'ivresse sur les pentes de la montagne, rêvent de randonnées et de glissades merveilleuses et grisantes dans cette idéale blancheur. Déjà, dans leur imagination, ils se voient sur ces pentes, se laissant emporter dans un élan de tout leur être, dans un poudrolement de neige et de lumière. Que leur importe à ceux-là, la bise qui cingle le visage, ils la trouvent délicieuse, ainsi que le tapis blanc et doux qui semble préparé pour amortir leurs chutes.

Il faut les avoir vu rentrer au logis, après une journée de griserie sur la montagne : leurs membres sont las, mais leur visage rayonne d'une saine joie ; ils portent dans leurs yeux toute la lumière d'une belle journée de bon-heur.

Bien souvent, lorsque je vois un groupe de skieurs, à leur retour, ils me font penser, ces sportifs, à de grands enfants qui auraient goûté un jour de vraie liberté, tant ils paraissent avoir oublié tout souci, toute peine.

La neige est belle pour ceux qu'elle ne fait pas souffrir. Hélas ! il y en a tant qui ne peuvent sourire à son idéale blancheur !

Un enfant disait un jour à sa mère : « Elle est bien jolie, la neige, mais pourquoi qu'elle est si froide ? »

Le pauvre petit, qui n'avait pas de bonnes chaussures pour patauger dans la neige, ne pouvait comprendre ce qui lui paraissait illogique, car si la neige avait été chaude, ou même tiède, il eût pu en jouir comme les autres.

Elle est bien jolie, nul ne pourra le nier, mais hélas, elle porte avec elle tant de misère à celui qui souffre déjà, qu'on ne peut, après réflexion, s'enthousiasmer à sa venue.

Le bonheur des uns, de tout temps, a fait le malheur des autres. Toute la charité de la terre entière n'arriverait pas à faire la balance, mais cependant, vous qui vous enthousiasmez lorsque la neige envahit la nature, parce qu'elle vous apporte la joie d'un sport aimé, ne restez pas insensible à la plainte de celui qui souffre ; ne serait-ce que par compensation, donnez, à la main qui se tend, l'obole qui

## Les troubles continuent en Egypte

Ces jours passés, une nouvelle rencontre a eu lieu au Caire entre des étudiants et la police, laquelle a été sérieusement lapidée. Nous voyons sur notre photo un détachement de policiers sous la pluie de projectiles. Les gardiens de l'ordre se protègent par des casques et de petits boucliers.

Petit bobo

Jeune, fraîche, pimpante, elle est mignonne à croquer. Mais, depuis quelques jours, elle voit apparaître des rougeurs sur ses joues délicates. Inquiète, elle court chez le médecin.

— Regardez, docteur, qu'est-ce que je peux avoir ?

Le médecin examine longuement les joues de la jeune fille, puis :

— Vous direz à votre fiancé qu'il se rase mieux à l'avenir !

Et il congédia, confuse, sa charmante cliente.

représente un peu de chaleur, un peu de joie pour le foyer où l'une et l'autre sont bien rares ; votre bonheur ne vous en paraîtra que meilleur.

Une pièce blanche, c'est bien peu de chose, mais cela représente tout de même la flamme claire qui fera briller les yeux du petit enfant pour qui la neige est un peu froide.

Février 1936. Anilec.

## SEANCE DE MERCREDI 5 FEVRIER

### Election d'un Juge cantonal

La commune de Chamoson est une fois de plus à l'honneur. Le Grand Conseil a confirmé, en effet, mercredi matin, en 1er objet à l'ordre du jour, l'élection de M. Albert Delaloye, ancien président du Grand Conseil, comme successeur de feu M. Imboden au Tribunal cantonal. Le nouvel élu avait été présenté par le groupe conservateur. Sur 98 bulletins rentrés, il obtint 62 voix, M. Ebener 16, M. Kuntzen 5, M. Schrötter 1, M. Mengis 1. Voix nulles 3 ; bulletins blancs 12.

### Budget et réorganisation administrative (Suite)

Le Service de l'Agriculture du Département de l'Intérieur fournit le motif de diverses interventions, M. Clavien manifesta son opinion contre certains

## Grande Pépinière de Vignes Américaines Greffées

### Carron Germain Fully

offre ses plants de tout 1<sup>er</sup> choix dans les variétés suivantes :

Fendant	Malvoisie
Rhin	Riesling
Ermitage	Arvine

Longs pieds et pieds ordinaires  
Porte-greffes spéciaux pour la région de Sierre  
Sélection de premier ordre





Autorisé par le Conseil d'Etat du canton de Genève  
suivant arrêté du 3 août 1935,

pour

## La construction du nouvel Hôpital de Genève

Les secours à accorder aux  
sinistrés non assurés

et autres oeuvres intéressant l'en-  
semble de la Confédération Suisse

organisé à l'occasion du

# Grand Prix Automobile de Genève

contrôle sportif de l'A. C. S.

**31 mai 1936**

Chaque billet donne droit à l'entrée  
gratuite au **GRAND PRIX**

**Le contrôle le plus parfait • Les garanties les plus absolues**

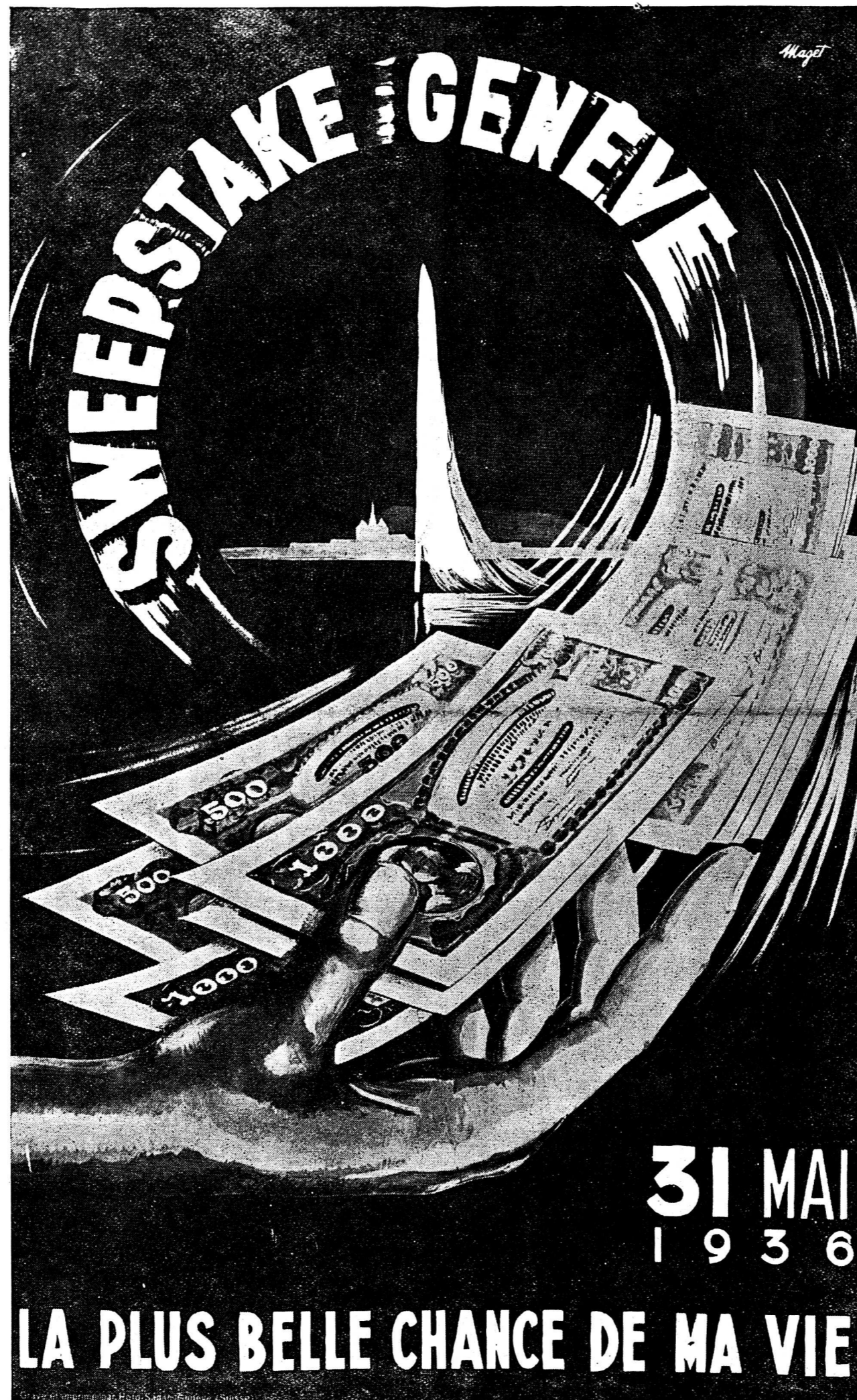
Achats et Renseignements à

## ASULINA S. A.

4 et 6, Rue du Commerce

**G E N È V E**

La vente des billets est  
autorisée dans le canton du Valais



Lots proportionnels au nombre de billets vendus

**PREMIER PRIX : FRANCS SUISSES**

# 1,527,500.-

si un million de billets sont vendus

Les plus petits lots sont de 100 francs  
Les prix sont exempts de toute taxe

### AVANTAGES DES VENDEURS

Un billet sur six leur appartient.  
2 % du montant du lot attribué à leurs acheteurs et ceci en  
dehors des sommes touchées par ceux-ci.

Un billet : **Fr. 10.-** Un carnet de 6 billets : **Fr. 50.-**

#### Bon de commande A

Envoyez-moi un carnet de 6 billets sans engagement de ma  
part. Je vous ferai parvenir l'argent au fur et à mesure de la  
vente pour obtenir les récépissés validant mes billets. Pour un  
carnet de 6 billets vendu, je vous enverrai Fr. 50.-

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

#### Bon de commande B

Envoyez-moi contre remboursement :

Pour fr. 10.- 1 billet avec récépissé et 1 entrée gratuite au G. P.

» fr. 20.- 2 » » 2 » »

» fr. 30.- 3 » » 3 » »

» fr. 40.- 4 » » 4 » »

» fr. 50.- 6 » » 6 » »

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

**31 MAI  
1936**

**LA PLUS BELLE CHANCE DE MA VIE**

Gravé et imprimé par Photo-Sagat, Genève (Suisse)



